

Canton du Jura

District de Delémont

District de Porrentruy

Franches-Montagnes

Jura bernois

Canton de Berne

TOURISME

Les transports gratuits pour les touristes

► **Jura Tourisme et plusieurs partenaires** lancent le Jura-Pass pour attirer davantage de visiteurs et les faire rester plus longtemps dans la région.

► **Jura-Pass est un titre de transports** délivré par les prestataires de l'hébergement, pour autant que le touriste reste au moins une nuit dans le Jura.

C'est Noël avant l'heure pour les touristes de passage dans le Jura. Jura Tourisme a présenté hier dans la capitale jurassienne son nouveau produit d'appel: la gratuité des transports aux touristes qui séjournent dans le Jura dès le 1^{er} janvier prochain.

Un touriste recevra de l'établissement qui l'héberge un titre de transport – baptisé Jura-Pass – qui lui garantit la gratuité dans le territoire de la communauté tarifaire Vagabond. Ce territoire correspond à l'ensemble du canton du Jura, la couronne de Moutier, ainsi que Tramelan.

Pour bénéficier de ce titre de transports qui est nominatif, le touriste doit au moins dormir une nuit dans la région. L'offre est valable ensui-

te durant la totalité de son séjour. Elle vaut auprès des entreprises de transports suivantes: CFF, Chemins de fer du Jura, Car Postal, les Transports urbains delémontains et les Transports urbains bruntrutains.

Plus de 300 établissements hôteliers et parahôteliers (campings, chambres d'hôtes, appartements de vacances, lo-

gements agritouristiques) pourront disposer de cette offre – eux aussi sans frais – et en faire profiter leurs clients.

Chaque établissement a reçu un stock de titres de transport qu'il attribue ensuite à ses clients. Quelque 100 000 titres de transport pourraient ainsi être distribués bon an mal an. L'offre est valable pour les adultes et

les enfants, mais pas pour les groupes dès 10 personnes.

Plus-value

«Le Jura-Pass colle au tourisme jurassien: un tourisme de nature, un tourisme durable, où l'offre des activités touristiques est éclatée sur tout le territoire», souligne Guillaume Lachat, directeur de Jura Tourisme.

Les responsables du tourisme espèrent en tirer un important bénéfice. «Ce titre de transport stimulera encore l'activité touristique et incitera les touristes à rester plus longtemps dans la région», estime le ministre jurassien de l'Economie et du Tourisme Michel Probst. L'économie faite sur les transports devrait aussi inciter les touristes à multiplier les activités pratiquées sur place. «La démarche est novatrice. Ce type d'offre existe dans certaines villes ou stations alpines, hormis un exemple du côté d'Argovie, c'est quelque chose de tout à fait nouveau que de l'étendre à l'échelle d'une région», reprend Guillaume Lachat.

Budget à six chiffres

Pour développer cette offre en gestation depuis 4 ans, Jura Tourisme s'appuie sur plusieurs partenaires, à commencer par la Communauté tarifaire Vagabond, mais aussi le Parc du Doubs, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Jura bernois Tourisme. L'organisation de tourisme a également bénéficié du soutien de la Loterie romande et de la Fondation Loisirs-Casino.

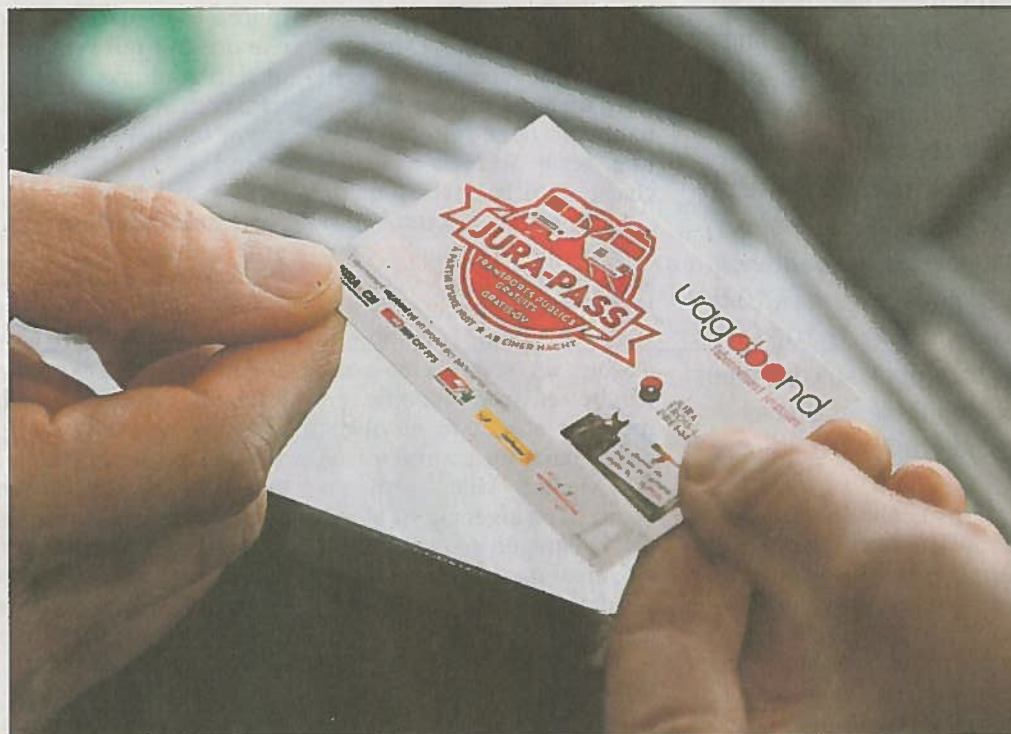
Les porteurs du projet n'ont pas révélé le montant de son

financement. «Cela correspond à un montant à six chiffres», s'est contenté d'indiquer la direction de Jura Tourisme. Le gros du montant va aux indemnités versées aux entreprises de transports, même si «les entreprises de transport ont consenti à un effort financier», selon Antonio Massa, président de la Communauté tarifaire Vagabond. L'offre devrait aussi rejaillir sur les transports publics qui s'en trouveront renforcés. Des montants aussi importants sont dédiés à la communication du produit touristique et au travail de coordination important de Jura Tourisme.

La taxe de séjour ne sera pas augmentée, assurent les porteurs du projet, au moins pas durant une première phase test de trois ans. Après celle-ci, un bilan sera fait entre les partenaires avec l'objectif de définir les conditions de prolongation de ce produit touristique.

L'an dernier, le tourisme jurassien a enregistré plus de 340 000 nuitées. La durée moyenne du séjour est de 1,6 jour. Jura Tourisme estime que 90% des touristes utilisent des moyens de locomotion privés lors de leur séjour dans le Jura.

JACQUES CHAPATTE



En séjournant au minimum une nuit dans un établissement de la région, un touriste recevra gratuitement un titre de transport public pour la durée de son séjour. PHOTO ROGER MEIER